

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

2

Sani OUMAROU et Abdoullahi BEIDOU

Ce chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages (structure par âge et sexe, taux de fréquentation scolaire, niveau d'instruction scolaire) et sur les caractéristiques des logements ainsi que sur les biens durables possédés par les ménages. L'objectif de ce chapitre est de présenter un profil des ménages et certaines caractéristiques de l'environnement socioéconomique immédiat des hommes, des femmes et des enfants ciblés par l'enquête. Une telle description est essentielle dans la mesure où ces caractéristiques socioéconomiques et environnementales sont des déterminants de l'état de santé de la population.

2.1 STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

Dans les 7 660 ménages enquêtés avec succès (taux de réponse de 98 %), 45 572 personnes résidentes de fait ont été dénombrées, c'est-à-dire que ces personnes ont passé la nuit ayant précédé l'enquête dans le ménage sélectionné, même si celui-ci n'est pas leur résidence habituelle. En premier lieu, on peut constater au tableau 2.1 un déséquilibre de la structure par sexe. En effet, le rapport de masculinité qui est de 90 hommes pour 100 femmes indique une sous représentation des hommes par rapport aux femmes. Ce rapport de masculinité qui était de 93 hommes pour 100 femmes à l'EDSN-I de 1992 est passé à 92 à l'EDSN-II de 1998 et à 90 à l'enquête actuelle. Cette sous-représentation des hommes par rapport aux femmes est sans nul doute la résultante de phénomènes migratoires qui touche essentiellement les hommes.

Tableau 2.1 Population des ménages par âge, sexe et milieu de résidence

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDSN-MICS III 2006

Groupe d'âges	Milieu de résidence												Ensemble		
	Niamey			Autres Villes			Ensemble urbain			Rural					
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<5	16,4	16,4	16,4	17,8	18,4	18,1	17,2	17,6	17,4	22,9	19,1	20,9	21,8	18,8	20,3
5-9	12,9	13,2	13,0	18,4	16,1	17,3	16,2	14,9	15,5	21,6	19,0	20,2	20,5	18,3	19,4
10-14	12,1	13,4	12,8	17,0	14,9	15,9	15,0	14,3	14,7	15,7	13,4	14,5	15,6	13,5	14,5
15-19	11,1	10,7	10,9	10,5	9,5	10,0	10,7	10,0	10,4	6,1	6,6	6,4	7,0	7,2	7,1
20-24	10,5	10,9	10,7	7,4	7,4	7,4	8,7	8,8	8,7	4,0	6,6	5,3	4,8	6,9	5,9
25-29	8,6	8,8	8,7	5,1	6,9	6,0	6,5	7,7	7,1	3,8	7,4	5,7	4,3	7,5	6,0
30-34	5,4	6,0	5,7	4,1	4,8	4,4	4,6	5,3	5,0	3,7	5,7	4,8	3,9	5,6	4,8
35-39	4,8	4,9	4,9	3,5	4,9	4,2	4,0	4,9	4,5	3,7	4,8	4,3	3,8	4,8	4,3
40-44	5,1	4,3	4,7	3,4	3,8	3,6	4,1	4,0	4,0	3,2	3,7	3,5	3,4	3,7	3,6
45-49	3,8	3,7	3,8	3,1	3,2	3,2	3,4	3,4	3,4	3,0	2,6	2,8	3,0	2,8	2,9
50-54	3,2	3,0	3,1	2,5	2,9	2,7	2,8	3,0	2,9	2,4	3,9	3,2	2,5	3,7	3,1
55-59	1,7	1,7	1,7	1,5	2,5	2,0	1,6	2,1	1,9	2,0	2,7	2,4	1,9	2,6	2,3
60-64	1,9	1,3	1,6	2,3	1,7	2,0	2,1	1,5	1,8	2,6	2,0	2,3	2,5	1,9	2,2
65-69	0,9	0,6	0,7	1,5	0,9	1,2	1,3	0,8	1,0	2,0	0,9	1,4	1,9	0,9	1,4
70-74	0,6	0,4	0,5	1,0	1,0	1,0	0,9	0,7	0,8	1,9	0,7	1,3	1,7	0,7	1,2
75-79	0,4	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,7	0,3	0,5	0,6	0,3	0,5
80 +	0,4	0,3	0,3	0,6	0,8	0,7	0,5	0,6	0,5	0,8	0,4	0,6	0,7	0,5	0,6
NSP/ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 662	1 673	3 335	2 414	2 474	4 888	4 076	4 147	8 223	17 533	19 816	37 348	21 609	23 962	45 572

Note : Le total inclut les personnes dont le sexe n'a pas été déterminé

En effet, on remarque que le déficit d'hommes est plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain : rapport de masculinité de 88 hommes pour 100 femmes en rural contre 98 en urbain. Cette situation est surtout induite par un exode rural accru, suite aux cycles de sécheresse qu'a connu le pays au cours des dernières décennies et du fait probablement de la crise alimentaire que le pays a subi en 2005. À l'EDSN-II de 1998, ce rapport de masculinité était de 91 hommes pour 100 femmes pour le milieu rural contre 95 en urbain.

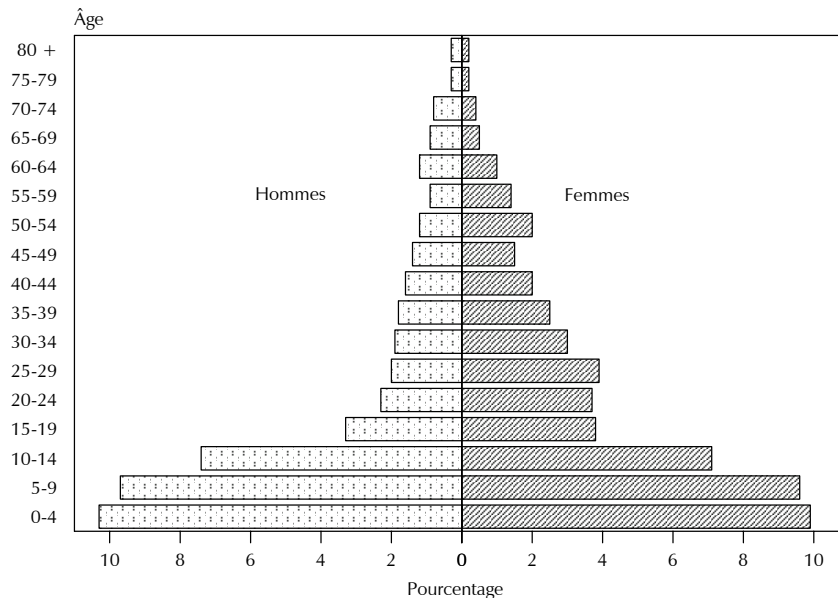
En outre, l'examen de la structure par âge (tableau 2.2) révèle que la population nigérienne est jeune : 54 % ont moins de 15 ans et seulement 4 % ont plus de 65 ans. Cette extrême jeunesse de la population, concorde globalement avec les résultats observés lors des EDS précédentes et au cours de différentes enquêtes réalisées ces dix dernières années. L'allure de la pyramide des âges (graphique 2.1) qui présente une base élargie qui se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés rend compte de la jeunesse de cette population. Cette forme de la pyramide des âges est également caractéristique des populations à forte fécondité et à mortalité élevée. On assiste de plus en plus à un rajeunissement de la population qui se traduit par une augmentation progressive du poids des moins de 15 ans, au cours des quinze dernières années comme le montre l'âge médian de la population qui est passé de 15,1 ans à l'EDSN 1992 à 13,2 ans à l'EDSN-MICS III 2006.

Tableau 2.2 Population (de droit) par âge selon différentes sources

Répartition (en %) de la population (de droit) des ménages par grands groupes d'âges, d'après l'EDSN I (1992), l'EDSN II (1998) et l'EDSN-MICS III (2006)

Groupes d'âges	EDSN I 1992	EDSN II 1998	EDSN-MICS III 2006
<15 ans	49,6	50,6	54,1
15-64 ans	46,6	45,9	42,3
65 ans ou plus	3,7	3,4	3,6
NSP/ND	0,2	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
Âge médian	15,1	14,6	13,2
Effectif	31 627	34 109	45 572

Graphique 2.1 Pyramide des âges de la population



EDSN-MICS III 2006

Par ailleurs, la structure par âge présente certaines irrégularités au niveau de chaque sexe. Mis à part le déficit d'hommes souligné précédemment, on observe, chez les femmes et les hommes, mais de manière plus nette chez les femmes, une sous estimation des effectifs au groupe d'âges 15-19 ans. Il s'agit certainement, en partie, d'un transfert des effectifs de ce groupe d'âges vers celui de 10-14 ans bien que l'on ne constate pas une surestimation importante des effectifs à ce groupe d'âges. De même, on constate pour les mêmes raisons, un gonflement des effectifs à 50-54 ans, au détriment du groupe d'âge 45-49 ans dû également à un transfert d'effectifs du groupe 45-49 ans vers le groupe 50-54 ans, âges auxquels les femmes ne sont plus éligibles pour l'enquête.

2.2 TAILLE ET COMPOSITION DES MÉNAGES

2.2.1 Sexe du chef de ménage

Les résultats du tableau 2.3 révèlent que dans l'ensemble, au Niger, l'essentiel des ménages sont dirigés par des hommes. En effet, 82 % des ménages ont, à leur tête, un homme. Néanmoins, dans près d'un ménage sur cinq (19 %), le chef de ménage est une femme. C'est à Niamey que cette proportion est la plus faible (14 %) et dans les Autres Villes qu'elle est la plus élevée (19 %). On note qu'au cours de la période 1992-2006 la proportion de ménages dirigés par une femme a légèrement augmenté, passant, entre 1992 et 1998, de 9% à 13 % et entre 1998 et 2006 de 13 % à 19 %. Selon le milieu de résidence, on note, en milieu urbain comme en milieu rural, une augmentation de cette proportion. En milieu urbain, la proportion est passée de 15 % en 1998 à 19 % en 2006. En milieu rural, l'augmentation est de 6 points de pourcentage. En effet, la proportion est passée de 8% en 1992 à 13% en 1998 et à 19% en 2006. En milieu urbain, cette augmentation pourrait être le résultat de l'augmentation de la proportion de femmes vivant seules avec leurs enfants, suite à un divorce ou à un veuvage, et, en milieu rural elle s'expliquerait, en grande partie, par le phénomène d'émigration, explication cohérente avec le rapport de masculinité qui est de 89 hommes pour 100 femmes en milieu rural. Toutefois, il ne faut pas oublier que cette constatation peut être fortement influencée par la définition du ménage qui se réfère au statut de résidence. Par exemple, un homme polygame est recensé comme étant chef de ménage seulement chez sa première épouse, alors que les autres épouses sont considérées comme chef de ménage dans le cas de résidence séparées, même si le mari dort chez elle de façon tournante. En outre, dans le cas des colocataires, le chef de ménage est celui qui est reconnu comme tel sans considération de relation de dépendance.

2.2.2 Taille des ménages

En outre, le tableau 2.3 présente la taille moyenne des ménages. On constate que les ménages nigériens sont de grande taille : un ménage compte, en moyenne, 6,1 personnes. À l'EDSN-II de 1998, cette moyenne était de 5,9 personnes. La dispersion autour de la moyenne est assez importante puisque 36 % des ménages compte 7 personnes ou plus. La taille des ménages urbains est légèrement plus élevée que celle des ménages du milieu rural : 6,4 contre 6,0 personnes en moyenne. Entre 1998 et 2006, on note une très légère augmentation de la taille moyenne des ménages, tant en milieu urbain (6,2 contre 6,4) qu'en milieu rural (5,8 contre 6,0). Il convient de noter que les ménages de taille supérieure ou égale à 9 personnes sont plus fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural (23 % contre 18 %).

Tableau 2.3 Composition des ménages

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef du ménage et taille du ménage, selon le milieu de résidence, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Milieu de résidence				Ensemble
	Niamey	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	
Sexe du chef de ménage					
Masculin	86,5	81,0	83,2	81,2	81,5
Féminin	13,5	19,0	16,8	18,8	18,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif des résidents habituels					
0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1
1	7,6	5,9	6,6	3,1	3,7
2	6,6	7,8	7,3	7,4	7,4
3	12,1	10,6	11,2	11,7	11,6
4	11,7	10,3	10,9	14,7	14,0
5	11,9	13,5	12,9	15,0	14,6
6	12,0	11,2	11,5	12,2	12,1
7	8,8	10,8	10,0	10,1	10,1
8	6,3	7,3	6,9	7,3	7,2
9+	22,8	22,3	22,5	18,4	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	526	774	1 300	6 360	7 660
Taille moyenne	6,4	6,4	6,4	6,0	6,1

Note: Tableau basé sur la population de droit, c'est-à-dire les résidents habituels.

2.3 NIVEAU D'INSTRUCTION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Au cours de l'enquête ménage, des informations relatives au niveau d'instruction atteint et à la dernière classe achevée à ce niveau ont été collectées pour toutes les personnes âgées de 6 ans et plus recensées dans le ménage. L'instruction de la population et surtout celle des femmes est un déterminant important des conditions de vie des ménages, du comportement procréateur, du recours à la contraception moderne, du comportement en matière de santé, de la scolarisation des autres membres du ménage, ainsi que des habitudes en matière d'hygiène et de nutrition.

À cet égard, malgré les efforts importants consentis par le gouvernement en matière d'éducation, on constate que le niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus demeure encore faible, surtout chez les femmes. En effet, dans l'ensemble, huit femmes sur dix (80 %) et un peu plus de deux hommes sur trois (68 %) n'ont toujours aucune instruction (tableaux 2.4.1 et 2.4.2). On note également que quel que soit le niveau atteint, les hommes sont plus scolarisés que les femmes. Par ailleurs, les proportions d'hommes et de femmes ayant terminé un cycle est très faible : seulement 2 % des hommes et 1 % des femmes ont achevé le niveau primaire alors que 23 % des hommes et 15 % des femmes n'ont pas achevé ce cycle. Seulement 1 % des hommes et 0,3 % des femmes ont déclaré avoir achevé le cycle secondaire ou atteint le niveau supérieur alors que la proportion de ceux qui ont déclaré n'avoir pas terminé le cycle secondaire est de 5 % chez les hommes et 3 % chez les femmes.

Tableau 2.4.1 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population (de fait) des femmes des ménages, âgées de six ans et plus par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Aucune instruction	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur	Total	Effectif
Groupes d'âges								
6-9	74,8	23,9	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0	3 552
10-14	64,7	30,5	2,0	2,2	0,0	0,0	100,0	3 242
15-19	75,2	12,7	1,6	10,4	0,0	0,0	100,0	1 729
20-24	79,9	11,3	1,3	6,2	0,3	0,1	100,0	1 663
25-29	83,6	9,4	1,3	4,1	0,3	0,5	100,0	1 789
30-34	83,2	10,4	1,1	3,9	0,4	0,5	100,0	1 354
35-39	87,0	7,5	0,7	3,7	0,2	0,3	100,0	1 156
40-44	90,2	5,4	0,8	2,2	0,4	0,5	100,0	897
45-49	91,7	5,5	0,8	0,8	0,3	0,6	100,0	662
50-54	96,1	1,0	0,7	0,8	0,2	0,1	100,0	889
55-59	95,8	1,6	0,4	0,2	0,0	0,2	100,0	631
60-64	98,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	464
65+	98,4	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0	575
Milieu de résidence								
Niamey	43,1	31,8	3,5	17,3	1,2	2,2	100,0	1 350
Autres Villes	56,7	27,9	2,6	11,6	0,3	0,1	100,0	1 937
Ensemble urbain	51,1	29,5	3,0	14,0	0,7	1,0	100,0	3 287
Rural	86,4	11,6	0,6	0,6	0,0	0,0	100,0	15 325
Région								
Niamey	43,1	31,8	3,5	17,3	1,2	2,2	100,0	1 350
Agadez	64,4	23,8	1,9	9,1	0,1	0,1	100,0	474
Diffa	82,2	13,5	1,1	2,3	0,1	0,0	100,0	463
Dosso	77,8	18,0	1,2	2,2	0,0	0,0	100,0	2 651
Maradi	85,9	11,5	0,8	1,1	0,0	0,0	100,0	3 638
Tahoua	84,9	12,7	0,5	1,2	0,0	0,0	100,0	3 597
Tillabéri	84,2	13,0	0,7	1,4	0,1	0,0	100,0	2 723
Zinder	83,9	11,7	0,7	2,4	0,1	0,1	100,0	3 715
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	87,7	10,8	0,3	0,4	0,0	0,0	100,0	3 709
Second	88,9	10,0	0,3	0,2	0,0	0,0	100,0	3 789
Moyen	86,5	11,1	0,8	0,8	0,0	0,0	100,0	3 738
Quatrième	83,9	13,2	0,6	1,3	0,1	0,0	100,0	3 694
Le plus riche	53,2	28,9	3,0	12,5	0,6	0,9	100,0	3 682
Ensemble	80,1	14,8	1,0	3,0	0,1	0,2	100,0	18 612

¹ Le niveau primaire comprend 6 classes

² Le niveau secondaire comprend 7 classes

L'examen des résultats selon l'âge met en évidence une nette amélioration du niveau de scolarisation des générations anciennes aux plus récentes. En effet, la proportion d'hommes sans niveau d'instruction est passée de 97 % chez ceux âgés de 65 ans et plus à 49 % chez ceux de 10-14 ans. Le pourcentage plus élevé de non instruits chez les garçons de 6-9 ans par rapport à ceux du groupe d'âges 10-14 ans (66 % contre 49 %) s'expliquerait par le fait que certains des garçons de 6-9 ans n'ont pas encore intégré le système scolaire. Chez les femmes, les progrès ont été moins rapides au cours de la période récente. En effet, la proportion de celles sans niveau d'instruction est passée de 98 % parmi celles de 65 ans et plus à 65 % à 10-14 ans et à 75 % chez celles de 15-19 ans, soit à un niveau encore nettement inférieur à celui des garçons du même âge (57 %).

De même, dans les jeunes générations, on constate que les proportions de femmes ayant fréquenté l'école primaire sont largement inférieures à celles des hommes : ainsi à 15-19 ans, 14 % des femmes ont déclaré avoir atteint le niveau primaire contre 24 % chez les hommes ; à 20-24 ans les pourcentages correspondants pour les femmes et pour les hommes sont respectivement de 13 % et 20 %. Il en est de même pour l'accès au cycle secondaire ou plus qui reste encore très limité pour les femmes : à 15-19 ans, 10 % des femmes contre 19 % des hommes ont déclaré avoir atteint un niveau secondaire ou plus et à 20-24 ans, ces proportions sont respectivement de 7 % et 15 %.

Tableau 2.4.2 Niveau d'instruction de la population des hommes

Répartition (en %) de la population (de fait) des hommes des ménages, âgés de six ans et plus par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Aucune instruction	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur	Total	Effectif
Groupes d'âges								
6-9	65,7	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	3 587
10-14	49,2	45,4	2,5	2,4	0,0	0,0	100,0	3 368
15-19	57,1	20,6	3,2	18,4	0,1	0,0	100,0	1 505
20-24	63,8	16,3	3,8	14,5	0,5	0,8	100,0	1 047
25-29	63,7	18,5	2,6	11,3	0,8	2,3	100,0	930
30-34	70,5	13,6	2,0	9,8	1,3	1,9	100,0	844
35-39	78,0	10,0	1,9	7,5	0,8	1,3	100,0	819
40-44	82,2	5,9	0,9	6,4	1,1	2,9	100,0	732
45-49	84,9	5,7	1,1	4,0	0,5	3,1	100,0	659
50-54	84,6	7,6	1,8	3,1	0,4	2,0	100,0	530
55-59	90,7	6,3	0,4	0,8	0,1	0,6	100,0	414
60-64	95,5	1,6	0,2	1,7	0,0	0,4	100,0	540
65+	97,2	0,7	0,6	0,2	0,0	0,1	100,0	1 060
Milieu de résidence								
Niamey	33,8	33,0	3,5	20,1	1,8	6,2	100,0	1 347
Autres Villes	44,2	33,5	3,9	16,3	0,4	1,2	100,0	1 901
Ensemble urbain	39,9	33,3	3,8	17,9	1,0	3,3	100,0	3 248
Rural	75,1	20,8	1,1	2,2	0,1	0,1	100,0	12 793
Région								
Niamey	33,8	33,0	3,5	20,1	1,8	6,2	100,0	1 347
Agadez	49,3	32,4	3,8	12,3	0,6	0,7	100,0	444
Diffa	74,6	18,8	1,5	4,1	0,2	0,2	100,0	435
Dosso	61,9	30,3	2,0	4,7	0,3	0,3	100,0	2 011
Maradi	71,2	22,6	1,6	3,9	0,1	0,1	100,0	3 344
Tahoua	70,0	25,1	1,0	3,2	0,1	0,2	100,0	2 986
Tillabéri	76,9	18,9	0,7	2,4	0,1	0,2	100,0	2 229
Zinder	76,3	16,4	1,5	4,5	0,2	0,2	100,0	3 245
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	79,8	18,0	0,5	0,9	0,0	0,0	100,0	3 030
Second	78,4	19,1	0,8	1,3	0,0	0,0	100,0	3 064
Moyen	75,6	20,7	1,1	2,0	0,1	0,1	100,0	3 218
Quatrième	70,6	23,5	1,5	3,5	0,1	0,0	100,0	3 223
Le plus riche	39,2	33,9	3,9	17,6	1,1	3,1	100,0	3 506
Ensemble	68,0	23,3	1,6	5,4	0,3	0,7	100,0	16 041

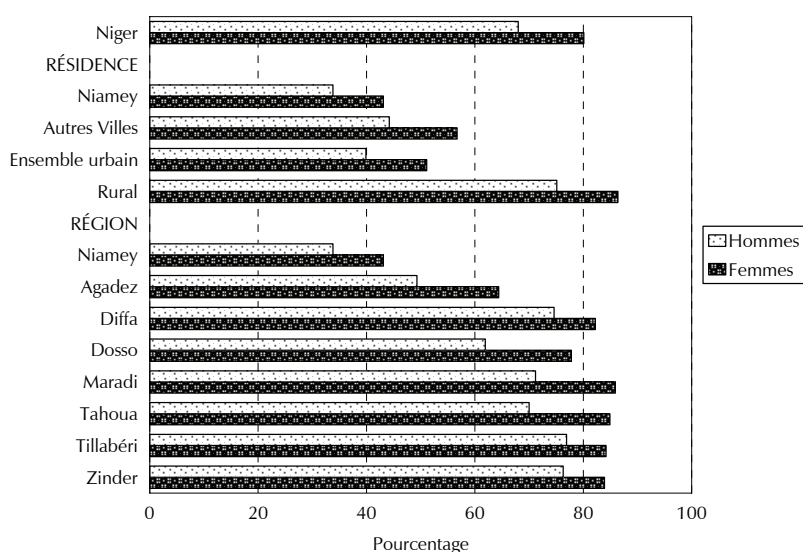
¹ Le niveau primaire comprend 6 classes

² Le niveau secondaire comprend 7 classes

D'autre part, on constate, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, que les écarts entre les villes et les campagnes sont énormes. En milieu urbain 40 % des hommes et 51 % des femmes n'ont aucun niveau d'instruction contre respectivement 75 % et 86 % en milieu rural. En outre, en milieu urbain, les proportions de personnes ayant atteint un niveau secondaire ou plus sont de 22 % pour les hommes et de 16 % pour les femmes contre respectivement 2 % et 0,6 % en milieu rural.

Les disparités entre les régions sont également importantes. La région de Niamey se caractérise par les proportions les plus faibles de personnes sans instruction : 34 % des hommes et 43 % des femmes, suivie par celle d'Agadez dans laquelle 49 % des hommes et 64 % des femmes n'ont jamais été à l'école. À l'opposé, dans les régions de Zinder, Tahoua, Diffa et Maradi, plus de quatre femmes sur huit et plus de sept hommes sur dix n'ont jamais fréquenté l'école. C'est la région de Maradi qui détient le plus faible niveau d'instruction chez les femmes (86 % de non instruites) et c'est celle de Tillabéri qui se caractérise par la proportion d'hommes sans instruction la plus élevée (77 %) (graphique 2.2).

Graphique 2.2 Proportion de femmes et d'hommes sans instruction selon le milieu et la région de résidence



EDSN-MICS III 2006

Les tableaux 2.4.1 et 2.4.2 présentent également la répartition du niveau d'instruction des hommes et des femmes du Niger selon l'indice de bien-être économique du ménage. Cet indice est construit à partir des données sur les biens des ménages et en utilisant l'analyse en composante principale. Les informations sur les biens des ménages comprennent des informations provenant du questionnaire ménage de l'EDSN-MICS III du Niger sur la possession par les ménages de certains biens de consommation allant de la télévision à la radio ou à la voiture ainsi que sur certaines caractéristiques du logement comme la disponibilité de l'électricité, le type d'approvisionnement en eau, le type de toilettes, le matériau de revêtement du sol, le nombre de personnes par pièce pour dormir et le combustible utilisé pour cuisiner.

On a affecté à chacun de ces biens et caractéristiques un poids (score ou coefficient) généré à partir d'une analyse en composante principale. Les scores des biens qui en résultent sont standardisés selon une distribution normale standard de moyenne 0 et d'écart type 1 (Gwatkin, Rutstein, Johnson, Pande et Wagstaff, 2000). On attribue ensuite à chaque ménage un score pour chaque bien et on fait la

somme de tous les scores par ménage; les individus sont classés en fonction du score total du ménage dans lequel ils résident. L'échantillon est ensuite divisé en quintile de population, chaque quintile correspondant à un niveau allant de 1 (le plus pauvre) à 5 (le plus riche).

Il ressort de ces résultats que plus le niveau de bien-être est élevé, plus les proportions de personnes n'ayant jamais été à l'école sont faibles. Pour les hommes, elles passent de 80 % du quintile le plus pauvre à 39 % dans le plus riche ; chez les femmes, ces proportions sont respectivement de 88 % et 53 %.

Le niveau de fréquentation scolaire des personnes en âge d'aller à l'école donne une indication sur l'accès actuel de la population au système éducatif et de manière indirecte sur le niveau de développement socioéconomique. Au cours de l'enquête, des questions concernant la fréquentation scolaire ont été posées pour toutes les personnes âgées de 6 à 24 ans. Le tableau 2.5 et le graphique 2.3 présentent les taux nets et les taux bruts de fréquentation scolaire selon le niveau d'instruction, le sexe et selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Le taux net de fréquentation scolaire mesure la fréquentation scolaire parmi les enfants d'âge officiel scolaire c'est-à-dire 7-12 ans pour le niveau primaire et 13-19 ans pour le niveau secondaire. Le taux brut de fréquentation scolaire mesure la fréquentation scolaire parmi les jeunes de n'importe quel âge compris entre 6 et 24 ans. Il équivaut au pourcentage de la population de 6-24 ans qui fréquente un niveau donné par rapport à la population d'âge scolaire officiel pour ce niveau. Pour un niveau d'étude donné, le taux brut est pratiquement toujours plus élevé que le taux net du fait que des enfants plus âgés ou plus jeunes par rapport à l'âge normal de ce niveau sont inclus dans son calcul. Un taux net de 100 % signifierait que tous les enfants ayant l'âge normal d'un niveau d'étude donné fréquentent ce niveau ; le taux brut peut être supérieur à 100 % si un nombre significatif d'enfants plus âgés ou plus jeunes par rapport à l'âge normal de fréquentation d'un niveau scolaire fréquentent ce niveau. La différence entre ces deux taux indique que des enfants trop jeunes ou trop âgés fréquentent un niveau scolaire donné.

Le tableau 2.5 révèle que, dans l'ensemble, près de quatre enfants sur dix âgés de 7-12 ans (37 %) fréquentent l'école primaire. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (43 % contre 30 %). L'écart est nettement plus important entre le milieu urbain (68 %) et le milieu rural (31 %). Les régions de Niamey (74 %) et d'Agadez (55 %) se caractérisent par les taux nets de fréquentation de l'école primaire les plus élevés ; à l'opposé, Zinder enregistre le niveau le plus faible du pays, avec seulement 28 %. Pour toutes les régions, on constate que le taux net de fréquentation scolaire est plus élevé pour les garçons que pour les filles.

En outre, dans l'ensemble, on constate que parmi la population d'âge officiel du primaire, près d'un enfant sur deux, quel que soit son âge, (47 %) fréquente ce niveau. La valeur du taux brut supérieure à celle du taux net indique qu'un nombre important de personnes qui n'ont pas l'âge du niveau primaire fréquentent néanmoins ce niveau. Il s'agirait dans ce cas de personnes trop âgées par rapport à l'âge officiel. Selon le sexe, on constate que le taux brut masculin (56 %) est supérieur à celui des filles (37 %), en d'autres termes, il y a plus de garçons que de filles trop âgés par rapport à l'âge officiel qui fréquentent l'école primaire. Selon le milieu de résidence, les résultats montrent que le taux brut de fréquentation du primaire est plus élevé en milieu urbain (87 %) qu'en milieu rural (39 %). Les régions de Niamey (99 %), d'Agadez (69 %) et de Dosso (61 %) se caractérisent par les taux bruts de fréquentation scolaire les plus élevés. Avec seulement 35 %, c'est la région de Zinder qui a le taux brut de fréquentation en primaire le plus faible. Comme pour le taux net de fréquentation, on constate que le taux brut de fréquentation scolaire est beaucoup plus élevé pour les garçons que pour les filles et ceci pour toutes les régions avec cependant un maximum de 105 % pour les hommes et 92 % pour les femmes à Niamey.

Tableau 2.5 Taux de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire (TNF) et taux brut de fréquentation scolaire (TBF) de la population (de droit) des ménages, selon le niveau d'instruction, le sexe et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

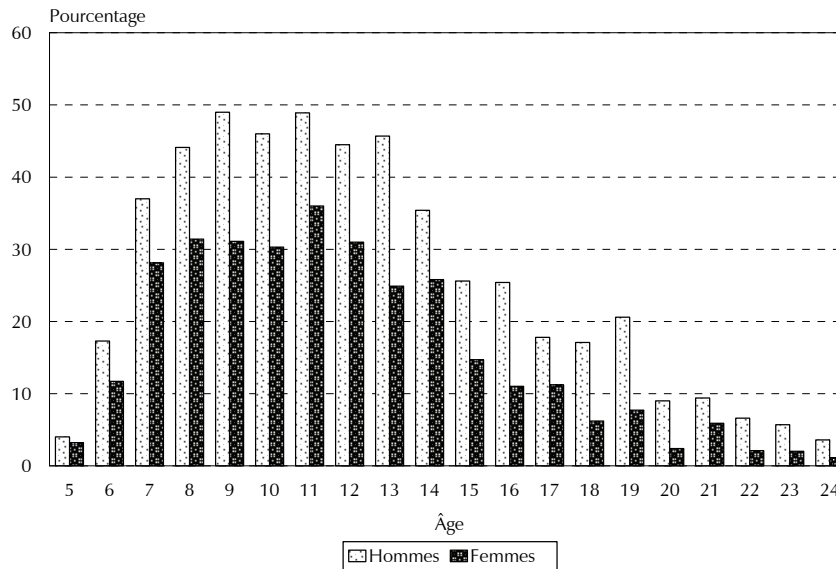
Caractéristique	Taux net de scolarisation ¹			Taux brut de scolarisation ²			Indice de parité du genre ³
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
NIVEAU PRIMAIRE							
Milieu de résidence							
Niamey	76,4	72,5	74,4	105,2	92,1	98,6	0,88
Autres Villes	67,4	60,9	64,3	84,8	75,0	80,2	0,88
Ensemble urbain	70,4	65,1	67,8	91,6	81,2	86,6	0,89
Rural	38,4	24,1	31,3	49,1	29,3	39,3	0,60
Région							
Niamey	76,4	72,5	74,4	105,2	92,1	98,6	0,88
Agadez	58,0	51,2	54,7	73,4	64,3	69,0	0,88
Diffa	34,1	25,5	29,7	42,9	32,6	37,6	0,76
Dosso	53,3	39,2	46,2	72,7	49,4	61,0	0,68
Maradi	44,5	24,1	34,5	55,4	28,4	42,2	0,51
Tahoua	43,3	24,1	34,3	53,0	28,6	41,5	0,54
Tillabéri	36,5	28,1	32,4	46,6	35,5	41,2	0,76
Zinder	31,6	25,0	28,2	41,2	29,9	35,4	0,72
Ensemble	43,4	30,3	36,9	55,8	37,1	46,6	0,66
NIVEAU SECONDAIRE							
Milieu de résidence							
Niamey	35,5	29,5	32,5	52,2	39,9	46,0	0,76
Autres Villes	35,8	27,4	31,7	44,7	34,4	39,7	0,77
Ensemble urbain	35,7	28,3	32,0	47,6	36,7	42,2	0,77
Rural	5,4	2,6	3,9	6,5	2,9	4,6	0,44
Région							
Niamey	35,5	29,5	32,5	52,2	39,9	46,0	0,76
Agadez	24,9	27,7	26,4	31,3	32,2	31,8	1,03
Diffa	8,1	9,0	8,6	10,3	10,6	10,4	1,03
Dosso	13,9	7,7	10,5	16,6	9,2	12,5	0,55
Maradi	10,8	4,2	7,5	14,1	4,5	9,3	0,32
Tahoua	6,9	3,0	4,9	8,3	3,8	6,0	0,45
Tillabéri	7,8	4,1	5,8	8,5	5,6	7,0	0,66
Zinder	12,0	8,3	10,1	15,3	10,1	12,7	0,66
Ensemble	13,2	8,6	10,8	17,1	10,8	13,8	0,63

¹ Le taux net de fréquentation scolaire (TNFS) pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (7-12 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (13-19 ans) qui fréquente l'école secondaire. Par définition le taux net de fréquentation ne peut excéder 100 pour cent.

² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) pour le niveau primaire est la proportion des élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire. Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est la proportion des élèves du niveau secondaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire. S'il y a pour un niveau donné un nombre important d'élèves plus âgés ou plus jeunes que l'âge officiel pour ce niveau, le TBFS peut excéder 100 pour cent. ³ L'indice de parité de genre pour l'école primaire est le ratio du TBFS au niveau primaire des filles sur le TBFS des garçons. L'indice de parité de genre pour l'école secondaire est le ratio du TBFS au niveau secondaire des filles sur le TBFS des garçons.

Graphique 2.3 Taux de fréquentation scolaire par âge

(Pourcentage de la population de 5-24 ans fréquentant l'école par âge et sexe)



Note : Le système pré-primaire n'est pas pris en compte

EDSN-MICS III 2006

Les résultats du tableau 2.5 montrent que le niveau de fréquentation scolaire du cycle secondaire est très faible puisque seulement 11 % des enfants de 13-19 ans le fréquentent. Ce taux net est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural : 32 % contre 4 % ; ce résultat est à mettre en rapport avec notamment le fait que la quasi-totalité des établissements secondaires est située en milieu urbain. Selon la région, il varie de 5 % à Tahoua à 33 % à Niamey. Ce taux net est légèrement plus élevé chez les garçons que chez les filles, quelle que soit la caractéristique socioéconomique considérée.

Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire atteint 14 % ce qui signifie que sur 10 personnes de n'importe quel âge, moins de deux fréquentent ce niveau secondaire. Bien que très faible, la valeur du taux brut supérieure à celle du taux net indique qu'un nombre important de personnes qui n'ont pas l'âge du niveau secondaire fréquentent néanmoins ce niveau. On remarque une variation importante selon le milieu de résidence : 42 % pour le milieu urbain contre 5 % en milieu rural. Quelle que soit la caractéristique sociodémographique considérée, le taux brut de fréquentation du niveau secondaire est plus élevé pour les garçons que pour les filles, sauf pour les régions d'Agadez et de Diffa.

Le tableau 2.5 présente également l'indice de parité de genre qui est le rapport entre le taux brut de fréquentation scolaire des filles et celui des garçons. Plus l'indice de parité est proche de 1, moins l'écart de fréquentation scolaire entre les genres est important. Un indice égal à 1 indique l'égalité totale. Au Niger, l'indice estimé à 0,66 pour le niveau primaire montre que les filles sont désavantagées sur le plan scolaire par rapport aux garçons. Le niveau est pratiquement le même en secondaire où l'indice est de 0,63. Que ce soit au niveau primaire ou secondaire, l'importance de cette discrimination varie d'un milieu de résidence à l'autre et d'une région à l'autre. Cet indice est plus faible en rural qu'en urbain ; pour le secondaire dans certaines régions comme Agadez et Diffa, l'indice de parité est supérieur à 1. Par contre, c'est dans la région de Maradi que cet indice est le plus faible quelque soit le niveau (0,51 pour le primaire et 0,32 pour le secondaire). Pour toutes les autres régions, on constate que l'indice de parité est plus faible pour le secondaire que pour le primaire.

2.4 CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS ET BIENS POSSÉDÉS PAR LES MÉNAGES

Au cours de l'enquête, certaines questions ont été posées en vue de saisir les caractéristiques socioéconomiques du ménage et le niveau de confort du logement qui peut être évalué, d'une part, par la disponibilité de l'électricité, la nature des matériaux de construction et, d'autre part, par les équipements, notamment le type de toilettes, la source d'approvisionnement en eau potable, la possession de certains biens de consommation et de moyens de transport. Ces caractéristiques, pouvant fournir une indication sur la situation socioéconomique du ménage, ont également une influence certaine sur l'état de santé des membres du ménage.

2.4.1 Caractéristiques des logements des ménages

Dans l'ensemble, les résultats présentés au tableau 2.6 et au graphique 2.4 montrent que 9 % des ménages enquêtés (contre 7 % à l'EDSN-II de 1998) disposent de l'électricité. Les résultats mettent en évidence des disparités importantes selon le milieu de résidence. Le milieu rural est nettement défavorisé. En effet, seulement 2 % des ménages y disposent de l'électricité contre 47 % en milieu urbain. Il convient toutefois de relever qu'entre 1998 et 2006, le niveau d'accès des ménages à l'électricité dans le milieu rural a été multiplié par dix (de 0,2 % à 2 %). Cette évolution est, sans nul doute, le résultat de l'accélération de la mise en œuvre de la politique d'électrification villageoise entamée en 2000-2001 dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, on constate que les sources auxquelles s'alimentent l'essentiel des ménages nigériens sont les puits (76 %), dont 19 % sont des puits protégés et 57 % des puits non protégés. La deuxième source d'approvisionnement en eau potable est le robinet (22 %). Quelque soit le milieu de résidence, ces deux sources constituent les principales sources d'approvisionnement en eau de la population. En milieu urbain 91 % des ménages utilisent de l'eau provenant d'un robinet et 7 % de l'eau provenant de puits alors qu'en milieu rural neuf ménages sur dix (90 %) utilisent de l'eau des puits et 8 % l'eau de robinet. Les résultats du tableau 2.5 montrent cependant que seulement moins de trois ménages nigériens sur dix (29 %) mettent moins de 15 minutes pour s'approvisionner en eau.

S'agissant du type de toilettes dont disposent les ménages, les résultats indiquent que le milieu rural est très défavorisé par rapport au milieu urbain. Alors qu'en moyenne 81 % de l'ensemble des ménages ne disposent pas de toilettes, on note qu'en milieu rural cette proportion est de 93 % contre seulement 21 % en milieu urbain. En 1998, les proportions de ménages ne disposant pas de toilettes étaient de 81 % pour l'ensemble des ménages, de 94 % pour le milieu rural et de 20 % pour le milieu urbain. On constate que ces proportions sont restées pratiquement les mêmes entre 1998 et 2006.

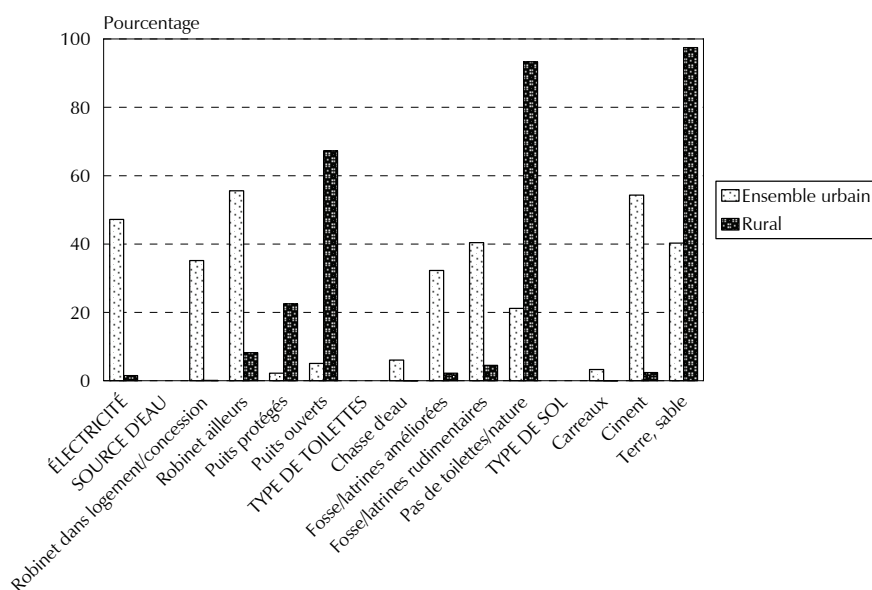
Certains types de revêtement du sol peuvent faciliter la propagation de certains germes responsables de maladies. Pour cette raison, des questions ont été posées sur le type de revêtement de sol des logements. On observe qu'au Niger, seulement 12 % des ménages ont un logement dont le sol est en ciment, en carreaux ou en moquette (contre 15 % à l'EDSN-II de 1998) et pour 88 % des ménages, le sol est revêtu de terre ou de sable (contre 85 % en 1998). En milieu rural, les ménages vivent essentiellement dans un logement dont le sol est recouvert de terre/sable (98 %). Le revêtement en ciment ne concerne que 2 % des ménages. En milieu urbain, dans 54 % des cas, les ménages vivent dans un logement dont le sol est recouvert de ciment et dans 5 % des cas, le sol est recouvert de carreaux ou de moquette.

Tableau 2.6 Caractéristiques des logements

Répartition (en %) des ménages par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, EDSN-MICS III 2006

Caractéristiques des logements	Milieu de résidence				Ensemble
	Niamey	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	
Électricité					
Oui	61,1	37,8	47,2	1,5	9,3
Non	38,9	62,1	52,7	98,3	90,6
ND	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source d'eau pour boire					
Eau du robinet dans le logement	30,7	22,0	25,5	0,1	4,4
Eau du robinet dans la cour/concession	11,6	8,4	9,7	0,0	1,7
Robinet ailleurs	50,2	59,2	55,6	8,2	16,3
Puits ouvert dans le logement	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9
Puits ouvert dans la cour	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Puits ouvert ailleurs	2,8	4,8	4,0	66,3	55,7
Puits protégé dans le logement	0,4	1,3	0,9	3,8	3,3
Puits protégé dans la cour/concession	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Puits protégé ailleurs	1,4	1,3	1,3	18,6	15,7
Source	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Fleuve/rivière	0,0	0,1	0,0	1,1	1,0
Mare, lac	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4
Barrage	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Eau en bouteille	0,4	0,0	0,2	0,0	0,0
Autre	1,3	1,8	1,6	0,1	0,4
ND	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps nécessaire pour s'approvisionner en eau					
Eau sur place	55,1	41,6	47,1	6,7	13,5
Moins de 15 minutes (%)	29,2	30,2	29,8	29,0	29,2
Temps médian pour s'approvisionner en eau	0,0	4,5	1,8	19,3	14,7
Type de toilettes					
Chasse d'eau	10,8	2,9	6,1	0,0	1,1
Fosse/latrines rudimentaires	44,4	37,6	40,4	4,5	10,6
Fosse/latrines améliorées	33,9	31,2	32,3	2,2	7,3
Pas de toilettes, nature	10,7	28,2	21,2	93,3	81,0
ND	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de sol					
Terre, sable	27,5	49,0	40,3	97,5	87,8
Bouse	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Bois/autres végétaux	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Vinyle ou lino/asphalte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Carrelage	6,4	1,2	3,3	0,0	0,6
Ciment	64,2	47,5	54,3	2,4	11,2
Moquette	1,5	2,2	1,9	0,0	0,4
ND	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	526	774	1 300	6 360	7 660

Graphique 2.4 Caractéristiques des logements selon le milieu de résidence



EDSN-MICS III 2006

2.4.2 Biens durables possédés par les ménages

Au cours de l'enquête pour évaluer le niveau de vie socioéconomique des ménages, des questions ont été posées pour savoir si les ménages possédaient certains biens considérés comme des indicateurs du niveau socioéconomique et de manière indirecte de leur niveau d'accès à l'information et aux services sociaux.

Dans l'ensemble, on constate que 45 % des ménages ont déclaré ne rien posséder (tableau 2.7). Un peu plus de la moitié des ménages (51 %) possèdent une radio qui constitue ainsi, et de loin, le canal d'informations le plus répandu au Niger, que ce soit en milieu urbain (74 %) ou en milieu rural (47 %). Outre la radio, les biens durables les plus fréquemment possédés par les ménages nigériens sont la bicyclette (10 %), la télévision (6 %), la mobylette (6 %) et le réfrigérateur (3 %). En milieu urbain, la proportion de ménages qui possèdent chacun de ces biens est plus élevée qu'en milieu rural : en particulier 16 % des ménages urbains possèdent un réfrigérateur contre seulement 0,1 % en milieu rural. En ce qui concerne la télévision, les proportions sont respectivement de 34 % et de 0,5 %.

Biens durables	Milieu de résidence				Ensemble
	Niamey	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	
Radio	78,1	70,4	73,5	46,6	51,2
Télévision	45,7	26,3	34,1	0,5	6,2
Téléphone	6,5	2,2	4,0	0,0	0,7
Réfrigérateur	23,9	10,5	15,9	0,1	2,8
Bicyclette	24,4	21,1	22,4	7,8	10,2
Mobylette	22,8	14,3	17,7	3,1	5,6
Voiture/camion	14,7	6,5	9,8	0,4	2,0
Aucun	14,6	23,6	19,9	50,5	45,3
Effectif de ménages	526	774	1 300	6 360	7 660